



Mairie de Cahus

Le Bourg

46130 CAHUS

05 65 33 88 28

mairie.cahus@wanadoo.fr



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 04 janvier 2019

*Étaient présents* : Catherine Albert, Jean-Michel Carlat, Michèle Delcourt, Anne Ducastel,  
Jean-Claude Kelsch, Claude Lavergne, Sophie Papon.

*Étaient excusées* :

*Étaient absents* : Jean-Marc Caron, Pascale Faure, Jaime Fernandes, Yann Lefèvre.

Début de la séance : 18h30

### ◆ **Délibération concernant des subventions aux restos du cœur et don du sang :**

Depuis des années, la mairie de Biars sur Cère met à disposition de l'association caritative des restos du cœur un véhicule et un agent pour aller chercher les denrées sur Cahors. Les communes de Biars et Sousceyrac en Quercy mettent à disposition leur salle polyvalente à l'association caritative du don du sang. Tout cela a un coût pour ces communes. Les habitants du Canton et plus spécialement les Cahusiens sont ou peuvent être concernés un jour par ces deux associations et suite à la proposition faite par les conseillers départementaux, il est proposé de verser une subvention à chacune d'elles pour participer aux frais (100 euros aux restos du cœur et 50 euros au don du sang).

Le conseil délibère et vote :

Pour 7 : 7 voix (unanimité des présents ou représentés)

### ◆ **Délibération concernant l'implantation d'éoliennes sur les communes de Mercoeur, Camps- St Mathurin Léobazel et Sexcles:**

Nous avons eu une demande de la préfecture de Corrèze pour délibérer sur l'implantation de 10 éoliennes sur les communes citées ci-dessus étant donné que Cahus se situe à moins de 6 km du projet.

Après avoir lu les différents documents reçus concernant l'étude, le conseil municipal délibère et vote :

Pour 7 : 7 voix (unanimité des présents ou représentés)

Fin de la séance : 19h30.